

Communiqué de presse

Lucerne, le 17 septembre 2025

Nouveau tarif médical: les factures seront plus claires et plus lisibles pour les assurés et un code QR sera introduit

Les préparatifs en vue de l'entrée en vigueur du nouveau tarif médical avancent à grands pas. Le nouveau tarif médical, composé du TARDOC et des forfaits ambulatoires, entrera en vigueur le 1er janvier 2026. Le Forum Datenaustausch a désormais publié les nouvelles normes de facturation qui constituent la base technique de cette entrée en vigueur. Ces nouvelles normes améliorent considérablement la transparence et la lisibilité des factures pour les assurés. De plus, l'introduction d'un code QR facilitera la numérisation et accélérera le processus de paiement.

Aperçu clair des prestations

En plus du formulaire de facturation uniforme, une nouvelle feuille supplémentaire sera introduite. Celle-ci offre un aperçu clair et compréhensible pour les patients des prestations fournies. Cela permet de répondre à l'exigence légale de clarté de la facture.

Nouveau justificatif de remboursement

Une nouvelle feuille avec code QR permet la lecture automatique de la facture électronique. Les codes QR peuvent être lus à l'aide d'un scanner ou d'une application pour smartphone. La reconnaissance optique du formulaire de facture standardisé par les assurances est ainsi remplacée, ce qui tend à accélérer le processus de remboursement. De plus, les patients peuvent être directement intégrés dans le processus numérique.

Perspectives

Les nouvelles normes renforcent la transparence de la facturation et permettent aux patients de mieux comprendre leurs factures. L'introduction du nouveau justificatif de remboursement est prévue pour le 1er janvier 2026. Avec ces nouvelles normes, le Forum Datenaustausch a posé les bases techniques pour l'introduction du nouveau tarif médical.

Plus d'informations

La documentation technique relative aux nouvelles normes de facturation est disponible ici:
www.forum-datenaustausch.ch/fr/

Contact médias

Andreas Christen, président Forum Datenaustausch, info@forum-datenaustausch.ch,
041 419 55 10

L'association "Forum Datenaustausch" (FoDa) promeut un échange de données numériques efficace et sûr entre les fournisseurs de prestations et les organismes payeurs dans le domaine administratif de la santé. Pour ce faire, elle s'engage en faveur des objectifs fondamentaux suivants :

- Les fournisseurs de prestations et les organismes payeurs utilisent les mêmes normes, développées et définies en commun, pour la communication numérique entre eux.
- La communication numérique entre les fournisseurs de prestations et les organismes payeurs est sûre, fiable et conforme à la protection des données. Elle favorise l'efficacité des processus et est liée à un rapport coûts/bénéfices positif pour tous les partenaires.

Les membres du forum sont des associations nationales et des organisations de prestataires de services et de payeurs, ainsi que des collectivités et des établissements de droit public.